

GUIDE PRATIQUE



de la PARTICIPATION CITOYENNE

www.mairie-pinsjustaret.fr

PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

20 quartiers, 21 référents

Qu'est-ce que la Participation Citoyenne ?

La participation citoyenne est un dispositif simple et efficace qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier et de la commune.

Des référents citoyens ont été choisis sur la base du volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la Police Municipale et/ou la Gendarmerie de Muret.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

Elle permet également de développer une culture de la prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

***Cette démarche partenariale ne cesse de se développer.
Plus de 5 700 communes françaises l'ont déjà adoptée et mise
en œuvre.***

A Pins-Justaret, 20 quartiers ont été identifiés par la Police Municipale, chacun de ces quartiers étant représenté par un référent. Sauf Bourrassol qui, compte tenu de son étendue, bénéficie de 2 référents.

Ces quartiers, les voies concernées et les adresse email de leurs référents sont listés dans les pages suivantes.

Toutes les voies de Pins Justaret y sont répertoriées y compris celles d'entre elles qui ne rentrent dans aucun des 20 quartiers, en principe faute de référent volontaire.

QUARTIERS	VOIES	EMAIL REFERENT
1 Longuebrune	Avenue de Longuebrune Rue de la Taillade Impasse de Saubens	referentlonguebrune1@gmail.com
2 Vignés / Av. de Saubens	Impasse du Vigné Impasse du Grand Vigné Avenue de Saubens	referentvigne@gmail.com
3 Hameau du Château	Rue Jacques Brel Rue Georges Brassens Rue Jean Gabin Impasse Edouard Duleu Impasse Verchuren Rue du 19 mars 1962 Rue Marcel Pagnol	referenthameauchateau@gmail.com
4 La Poste Pyrénées	Rue de la Poste - 1->3 Impasse du Haumont Avenue des Pyrénées Impasse du Cagire Imp. Pic des 3 Seigneurs Impasse du Pic du Midi	referentlapostepyrenees@gmail.com
5 Jouanin / R. de la Poste	Rue Jouanin Rue de la Poste - Le reste	referentjouanin@gmail.com
6 Jardin du Haumont	Rue du Languedoc Rue de Guyenne Rue de Gascogne	referentjardinshaumont@gmail.com
7 Figarèdes	Lotissement Figarède	referentfigaredes@gmail.com
8 Justaret	Rue de la Vierge Chemin de l'Ariège Impasse du Lac Impasse Louis Casteras Impasse du Prieuré Impasse du RAMier Ch. Du Cros -> La Hière	referentjustaret@gmail.com
9 La Hière	Allée de la Hière Ch. Du Cros - Le Reste	referentlahiere@gmail.com
10 14 juillet 1789	Rue du 14 juillet 1789 Rue du Sabla	referent140789@gmail.com
11 Cormory	Rue des Cormory Rue des Cygnes Impasse de Foix Route de Foix	referentcormory@gmail.com
12 Coquelicots	Avenue des Coquelicots Rue des Bleuets Rue des Marguerites Rue des Boutons d'Or	referentcoquelicots@gmail.com
13 La Gare	Rue des Pinsons Rue des Mésanges Rue des Fauvettes	referentgare@gmail.com

QUARTIERS	VOIES	EMAIL REFERENT
14 Vignes	Rue des Vignes	referentvignes@gmail.com
15 Cepette	Avenue de la Cépette Allée de l'Autan Impasse du Riouas Rue du Riouas	referentcepette@gmail.com
16 Bourrassol	Rue Lucien Cassagne Rue Bourrassol Rue Achille Viadiou Rue François Verdier Rue Maryse Bastié Rue de la Lèze Impasse Bourrassol	referentbourrassol@gmail.com referentbourrassol2@gmail.com
17 Pedeneau	Impasse Pédeneau Rue Marcel Langer Impasse Lise London Imp. Marie Louise Dissart Impasse d'Oc Rue Jacqueline Auriol Impasse Despérat	referentpedeneau@gmail.com
18 Perie	Rue du Périé Rue des Acacias	referentperie@gmail.com
19 Tuileries	Impasse des Tuileries Rue Clément Ader Rue Louis Pasteur Rue François Dufour	referenttuileries@gmail.com
20 Cœur Village	Rue St Barbe Rue de la Bourdasse Place du Château Place de l'Eglise Impasse du Château Place René Loubet	referentcoeurvillage@gmail.com

QUARTIERS	VOIES	EMAIL REFERENT
Voies sans référent	Impasse Bruno Impasse du Centaure Chemin de la Cepette Avenue du Collège Impasse Lino Cristante Chemin de la Croisette Rue Sylvain Dauriac Chemin des Espérances Chemin de la Gare Route de Lacroix Falgarde Chemin de Lespaillère Route de Lézat Impasse des Lilas Chemin de Malrivière Impasse du Mont Vallier Rue d'Occitanie Rue Marcel Patez Avenue de Pinsaguel Impasse Romboletti Avenue de Roquettes Avenue de Toulouse Impasse des Tourterelles Avenue de Villate Rue Eugène Viguier	

Si dans cette liste de voies sans référent, vous trouvez la vôtre, la Police Municipale serait ravie de vous enregistrer comme volontaire.



Les bons réflexes

Aux abords de la maison



Fermez les portes à clé lorsque l'on est au jardin ou au garage, chez un voisin ...
Y compris pour de très courtes absences.

Ne laissez pas trainer des outils aux abords de la maison (pelle, pioche, échelle, ...).

Chez soi

- Placez en lieux sûrs et éloignés des issues, vos objets de valeur (bijoux, argent, ...),
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent,
- Faites marquer vos objets de grande valeur,
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux de clés, **ils pourraient être utilisés pour vous cambrioler !**

QUELQUES CHIFFRES !

15 minutes : un cambriolage excède rarement cette durée,

80 % des cambriolages ont lieu en plein jour, 55 % entre 14h & 17h,

95 % des cambrioleurs prennent la fuite en cas de déclenchement d'une alarme,

5 minutes : c'est le délai moyen après lequel l'individu abandonne son effraction en cas d'échec.

Equipements malins

- Désormais l'arrosage, l'éclairage, l'alarme, ... peuvent être préprogrammés voire contrôlés à distance avec un téléphone.

Cela permet de simuler une présence !

Protégez les accès : Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant : Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation par votre assureur.

Notez le n° de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures

Soyez vigilant : Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

En cas d'absence

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, pots de fleurs, ... confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Ne communiquez pas votre absence et sa durée sur les réseaux sociaux et/ou sur votre répondeur téléphonique.
- Transférez votre ligne de téléphone fixe sur votre portable.
- Demandez à une personne de confiance de vider votre boîte à lettres et de sortir votre poubelle.
- Verrouillez si possible, vos portes intérieures, en cas d'absence prolongée.
- Anticipez l'entretien extérieur de votre maison avant votre départ pour ne pas donner l'impression qu'elle est inoccupée.



Témoin ou victime, contactez immédiatement la Police Municipale (05.62.11.71.06) ou la Gendarmerie (17 ou 05.34.46.33.00)

En cas de cambriolage

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langue, signalements, ...)

Avant l'arrivée des forces de l'ordre ...

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre et interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations faites ...

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déposez plainte à la gendarmerie de Muret, en vous munissant d'une pièce d'identité.
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les 2 jours ouvrés.
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).



Plus de vigilance

Vols à la roulotte

- Stationnez votre véhicule dans le garage plutôt que sur la voie publique. Ne pas mettre en évidence des objets de valeur dans la voiture, elle n'est pas un coffre-fort.

Démarchage à domicile

- En cas de sollicitation d'un professionnel à son domicile, demandez-lui sa carte professionnelle pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'une escroquerie.

En effet, avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

La mairie n'enverra jamais personne sans vous prévenir !

Connaissez-vous ?

L'opération tranquillité vacances

- Cette action est gratuite et ouverte à tous. La Police Municipale ou la Gendarmerie nationale se chargeront de surveiller votre habitation au cours de leurs patrouilles. Ce service est proposé pour toutes vos périodes d'absences, quelle qu'en soit la durée.
- Vous pouvez télécharger le document OTV depuis le site internet de la Mairie ou passer sur place vous le procurer. Une fois rempli, ce document est à remettre à la Police Municipale ou en Mairie.

Les numéros utiles

Gendarmerie Nationale : 17

Gendarmerie de Muret : 05.34.46.33.00

Bureau Police Municipale : 05.62.11.71.06